



# Déclaration

91\36

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE  
ET PROCUREURE GÉNÉRALE DU CANADA,  
M<sup>ME</sup> KIM CAMPBELL, À L'OCCASION DE  
L'OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ORALE  
DEVANT LE TRIBUNAL D'ARBITRAGE INTERNATIONAL  
DANS L'AFFAIRE DE LA DÉLIMITATION MARITIME  
ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

NEW YORK (N.Y.)  
Le 29 juillet 1991